



L'UIT est une organisation mondiale qui rassemble les gouvernements et l'industrie afin de coordonner la mise en place et l'exploitation des réseaux et services de télécommunication dans le monde. Elle s'occupe de la normalisation, de la coordination et du développement des télécommunications internationales, radiocommunications comprises, et de l'harmonisation des politiques nationales.

L'UIT adopte des Règlements et traités internationaux qui régissent l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques par les services de Terre et les services spatiaux ainsi que l'utilisation des orbites de satellites. C'est dans le cadre de ces textes que les pays adoptent leur législation nationale. L'Union élabore des normes destinées à faciliter l'interconnexion des systèmes de télécommunication sur le plan mondial, quelles que soient les technologies utilisées. Elle encourage aussi le développement des télécommunications dans les pays en développement.

L'UIT organise des expositions et des forums mondiaux et régionaux de télécommunication qui rassemblent les plus éminents représentants des secteurs public et privé et favorisent les échanges d'idées, de connaissances et de technologies, dans l'intérêt de la communauté internationale et, en particulier, des pays en développement.

AVIS DE VACANCE N° P2-2010

Date de parution: 18 janvier 2010 Date limite de réception des candidatures: 18 mars 2010	Les candidatures féminines sont encouragées
Fonctions: Chargé de la formation et du développement	Numéro de l'emploi: TD33/P3/351
Nature de l'engagement*: Durée déterminée de deux ans	Date d'entrée: Dès que possible
Grade: P.3	Lieu d'affectation: Siège de l'UIT Genève, Suisse

Bureau

Le Bureau de développement des télécommunications (BDT) est responsable de l'organisation et de la coordination des travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'Union (l'UIT compte trois secteurs fonctionnels: Normalisation, Radiocommunications et Développement), lequel Secteur s'occupe principalement des politiques, stratégies et programmes de développement ainsi que des activités de coopération technique (missions d'experts, programmes de formation professionnelle, projets sur le terrain, séminaires, etc.).

Unité organisationnelle

Au sein du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT, et en étroite collaboration avec les Bureaux régionaux, le Département des Politiques et Stratégies (POL) est chargé d'aider les Etats Membres de l'UIT et les Membres du Secteur UIT-D à renforcer leurs capacités institutionnelles et structurelles pour s'adapter à l'environnement en mutation rapide des télécommunications/Technologies de l'information et de la communication (TIC). Il est entre autres chargé de fournir des guides et outils pour le développement de cadres politiques et réglementaires, de mettre en œuvre des politiques et des stratégies de financement, de favoriser l'utilisation d'applications TIC sûres et rentables, de traiter des questions liées à la cybersécurité et au renforcement des capacités humaines. Le Département est également chargé d'identifier, de produire et de diffuser en temps voulu des données statistiques et analytiques sur le secteur des télécommunications et des TIC et sur la Société de l'Information, ainsi que de soutenir les travaux de la Commission d'études 1 de l'UIT-D.

Attributions / Responsabilités

Sous la direction du Chef de la Division du renforcement des capacités humaines (HCB) du Département des politiques et stratégies du BDT, le/la titulaire s'acquitte des attributions suivantes:

* La nature et la durée de l'engagement des candidats internes dépendront de leur statut contractuel.

- En collaboration avec le personnel de l'UIT, d'experts dans les domaines concernés et de créateurs multimédias, prépare, organise, anime et/ou met en œuvre des ateliers régionaux et sous-régionaux, des cours de formation et/ou des activités de formation en ligne et crée des ressources et des matériels d'excellente qualité sur des sujets importants liés aux télécommunications/TIC.
- Assure la coordination des activités et des services de formation pour le système LMS (système de gestion de l'apprentissage) créé par l'UIT, dont l'organisation et la gestion des principales ressources de formation, et en encourage l'utilisation par les nœuds du projet de Centres d'excellence de l'UIT, par les Centres de formation à l'Internet et par d'autres partenaires de l'Union pour la formation et le développement, en facilitant le partage et la réutilisation de ces ressources, notamment par le biais de réseaux sociaux et d'outils de collaboration (par exemple wikis, forums, blogs, listes de diffusion de messagerie électronique, etc.).
- En collaboration avec différents partenaires, aide les Centres de formation à l'Internet de l'UIT – nouveaux ou existants – à fournir des programmes de formation à l'Internet et aux TIC aux utilisateurs finals et aux utilisateurs avancés dans les pays les moins avancés et dans les pays en développement.
- En coordination avec les Bureaux régionaux, fournit l'appui nécessaire à la mise en œuvre et au bon fonctionnement des réseaux de Centres d'excellence, en déterminant et en mobilisant les ressources requises pour l'exécution des programmes de ces Centres (par exemple experts dans les domaines concernés, fournisseurs de contenu, réseaux de Centres d'excellence ou partenaires potentiels, etc.), ainsi qu'à la mise à jour des plans stratégique, opérationnel et financier pour les projets existants et/ou futurs de Centres d'excellence.
- Définit, organise et assure l'évolution de la plate-forme de formation en ligne de l'UIT dans les différentes régions, notamment en proposant des solutions qui font intervenir des logiciels libres et gratuits à code source ouvert. Propose, élabore et met en œuvre d'autres projets ou initiatives de la Division liés à la formation et au développement, en encourageant par exemple les responsables de projets et les coordonnateurs de programmes du BDT à adopter des solutions de formation en ligne.
- Rédige des informations et des articles sur le développement de la formation en ligne pour des publications de la Division HCB diffusées sur le site web de l'UIT ou sur d'autres supports électroniques et/ou papier.
- Prépare des rapports d'activité et des statistiques sur les activités mentionnées plus haut et s'acquitte de toute autre tâche, selon les besoins.
- S'acquitte de toute autre tâche selon les besoins.

Qualifications requises

- Titre universitaire en éducation, en gestion des ressources humaines, en économie, en télécommunications, ou dans un domaine connexe OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un titre universitaire dans l'un des domaines précités. Une instruction de base, conjuguée à une formation universitaire et une expérience pertinentes, peut remplacer le degré universitaire en l'absence de candidat adéquat titulaire d'un grade universitaire.
- Au moins cinq années d'expérience dans le domaine du renforcement des capacités humaines et/ou de la formation et du développement, de préférence dans une administration/organisation de télécommunications/TIC ou dans une exploitation privée reconnue. Au moins deux de ces années d'expérience doivent avoir été passées dans un environnement international.
- Excellente connaissance de l'une des six langues officielles de l'UIT (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) et très bonne connaissance d'une deuxième langue. La connaissance d'une troisième langue serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement.)

Compétences

- Expérience de la mise en œuvre de projets liés aux télécommunication/TIC dans l'un des domaines suivants: formation en entreprise, gestion du changement, réorganisation des ressources humaines et gestion des connaissances; ou, sinon, expérience de la formation aux questions de réglementation dans le secteur des télécommunications/TIC. Une expérience de la gestion de projets est également souhaitable.
- Connaissance théorique et pratique des conditions existant dans les pays en développement et des activités de coopération technique.

- Connaissance théorique et pratique des systèmes de gestion de l'apprentissage, des pratiques de formation en ligne et des techniques de collaboration en ligne utilisant des technologies de communication évoluées.
- Aptitude à établir des priorités et à planifier et coordonner les travaux des collègues.
- Aptitude à communiquer verbalement des notions complexes et à rédiger des documents écrits de manière claire, concise et éloquente.
- Aptitude à rédiger, à structurer et à finaliser des matériels et des ressources de formation pour des interventions de formation de l'UIT, à rédiger des rapports précis et analytiques, des propositions de projet, etc.

Conditions d'emploi

L'UIT offre des conditions d'emplois attractives incluant:

- un salaire de base net annuel (assujéti aux déductions obligatoires des contributions à la Caisse des pensions et à l'assurance santé) ainsi qu'une indemnité de poste variable pour un total de US \$ 105,196 à US \$ 140,963 (avec personne à charge) ou US \$ 98,195 à US \$ 131,050 (sans personne à charge, 30 jours de congés annuels et
- sous réserve d'éligibilité: allocations familiales, indemnité pour frais d'études, subside au logement, frais de voyage et frais de déménagement, congé dans les foyers.

Pour plus d'information concernant les Conditions d'emploi, veuillez cliquer sur ce [lien](#).

Comment postuler

Les candidats de l'extérieur doivent faire parvenir leur candidature ainsi que la Notice Personnelle ([NP](#)) de l'UIT, disponible sur le site Web de l'UIT, dûment complétée à la Division de l'administration des ressources humaines. **Toute candidature soumise sans la Notice Personnelle de l'UIT ne sera pas considérée.**

Information additionnelle

- Conformément aux dispositions de la Résolution 48 (Rev. Antalya, 2006) adoptée par la Conférence de plénipotentiaires
 - Lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats des régions du monde qui sont insuffisamment représentées dans les effectifs de l'Union.
 - Le recrutement peut se faire au grade immédiatement inférieur lorsqu'aucun candidat ne possède toutes les qualifications requises.
- Conformément aux dispositions de la Résolution 1187 adoptée par le Conseil 2001, les Etats Membres et les Membres des Secteurs sont encouragés à suggérer pour des emplois à l'UIT, particulièrement dans les catégories professionnelle et supérieure, des candidates qualifiées.
- Les candidatures de l'extérieur peuvent être présentées par l'entremise d'une administration, ou directement adressées à l'Union, étant entendu qu'en ce cas le Secrétaire-général devrait normalement consulter les administrations des pays dont sont originaires les candidats avant d'arrêter sa décision définitive.
- Les conjoints et les enfants célibataires de la famille des fonctionnaires internationaux ont accès au marché suisse du travail aux conditions établies par les autorités suisses compétentes.
- **L'âge de la retraite statutaire des fonctionnaires entrés ou rentrés en fonctions après le 1 janvier 1990 est de 62 ans. Normalement, ne seront prises en considération que les candidatures des personnes en mesure de compléter la durée de l'engagement.**

LES CANDIDATS NE SERONT CONTACTES QUE SI LEUR CANDIDATURE EST SUSCEPTIBLE D'ETRE RETENUE



L'UIT est un espace sans fumée